

EXAMEN PROFESSIONNEL DE PROMOTION INTERNE D'AGENT DE MAÎTRISE

Session de 2025

Date limite de dépôt des dossiers de candidature

Sur l'espace sécurisé candidat en s'assurant de clôturer l'inscription
A défaut sur place ou par voie postale, le cachet de la Poste faisant foi

17/10/2024

Nom d'usage : Monsieur LABONNE

Nom de naissance : LABONNE

Prénom : JULIEN

Adresse : 549 ROUTE DE CURTOT --- 33650 SAINT-MORILON

Tél. portable personnel : 0760534409

Courriel personnel : riskgrew@gmail.com (important pour la transmission des documents)

DEMANDE D'AMENAGEMENT (CANDIDAT EN SITUATION DE HANDICAP) : NON (cf. page 5 du présent dossier)

DEMANDE DE PARTICIPATION AUX EPREUVES ET DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e), LABONNE JULIEN, sollicite mon inscription sur la liste des candidats devant prendre part à l'examen professionnel de promotion interne d'agent de maîtrise. Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis et avoir pris connaissance :

- de l'ensemble des éléments contenus dans le dossier d'inscription
- de la brochure de l'examen professionnel
- du règlement interne des concours et examens téléchargeable sur le site www.cdg40.fr.

Je soussigné(e) : LABONNE JULIEN né(e) le 26/07/1989 à Bruges atteste sur l'honneur posséder la nationalité FRANÇAISE et me trouver en position régulière au regard des obligations du service national de l'Etat dont je suis ressortissant(e).

En cas de dépôt de mon dossier d'inscription sur mon espace sécurisé, j'ai pris acte qu'il doit être clôturé (en cliquant sur le bouton vert) au plus tard le 17 octobre 2024 à 23h59 afin de valider mon inscription, même si toutes les pièces demandées ne sont pas fournies.

Je prends note que l'ensemble des documents et courriers (relance de pièces, convocations, attestations de présence ...) seront exclusivement disponibles sur mon espace sécurisé et je m'engage à les imprimer pour les conserver.

Je déclare :

- avoir été averti(e) que toute déclaration inexacte de ma part entraînerait l'annulation de mon éventuel succès à l'examen
- être averti(e) que les résultats sont diffusés sur internet, et qu'à ce titre mes noms et prénom(s) peuvent figurer sur internet.

J'autorise la diffusion éventuelle de ma (mes) copie(s) anonymisée(s) : **OUI**

En cas de succès, les candidats sont informés qu'ils devront justifier de leur aptitude physique à occuper l'emploi considéré.

Fait à Saint-Morillon le 06/10/2024
(Signature du candidat précédée de la mention "J'ai et approuvé")

lu et approuvé
Jobomny

Toute fausse déclaration est punie par la loi (article 441-1 et 441-7 article 1 du nouveau code pénal et loi du 23 décembre 1901 modifié)